



Mot du Commodore

J'en suis à mon dernier article dans le fil de l'eau comme membre du Conseil d'administration. Déjà huit saisons ont passé depuis le début de mon implication dans les affaires du Club. Je désire vous remercier pour la confiance que vous m'avez démontrée tout au long de ce parcours. Si vous avez des disponibilités, n'hésitez pas à vous présenter aux élections à notre Assemblée annuelle de décembre, que ce soit cette année ou dans les années futures. Le comité de mise en nomination vous fera parvenir sous peu la liste des postes à combler et nos règlements prévoient que vous devez soumettre votre candidature avant le 31 octobre au secrétaire du comité M. Louis Dorais (doraisl@videtron.ca) ou en la déposant par écrit à notre bureau administratif, à son attention.

La force du Club repose sur l'engagement de ses membres et donc son évolution future est entre les mains de ceux et celles qui agiront comme bénévoles sur nos différents comités dans le futur. Il ne faut pas oublier nos membres sociaux car j'ai été témoin d'initiatives heureuses de leur part qui ont rendu possible la réalisation de plusieurs projets. Je pense même que leur nombre devrait être augmenté car en matière d'évolution du Club, il n'y a pas de différence entre les membres actifs et sociaux. Ce n'est pas une question de statut mais bien de fierté d'appartenir à notre organisation et d'avoir à cœur de la faire grandir.

Le nautisme s'est refait une beauté en 2010, que ce soit à l'école de voile par une offre de service bonifiée notamment par le projet du club de voile, que ce soit du côté des régates par une relance canon de ses activités, sans oublier une magnifique première, soit une activité prévue à notre calendrier des activités sociales et nautiques pour les bateaux moteurs. Cette dernière s'est élargie par la participation de voiliers et j'ai pu constater la satisfaction de tous les participants; donc leçon apprise pour les prochaines saisons.

En matière de nautisme, il faut souligner la performance de nos représentants à la compétition de yoles tenue à Midland; celle de Marc Nadeau et de son équipage à la régata Halifax/St-Pierre et Miquelon; et finalement, celle de nos moniteurs de l'école de voile dans l'encadrement des jeunes du Centre jeunesse de Québec avec l'incontournable participation de Michèle Chouinard qui a été en quelque sorte la bougie d'allumage de ce projet si cher à mes yeux pour la notoriété du Club au plan social.

La progression des travaux en matière d'infrastructures a été remarquable également tant du côté immobilisations terrestres que du bassin. Deux dossiers hors programmation habituelle retiennent l'attention: la clarification de la position du principal acteur dans ce dossier suite à l'étude concernant la réfection des jetées par Pêches et Océans l'an passée et la réalisation de réfection du chemin Laliberté qui est complétée. Il reste à poursuivre la démarche du côté de la réfection des jetées dont la conclusion est rendu complexe par le nombre d'intervenants impliqués. Dans le cas du chemin Laliberté, je me rappelle qu'il y a quatre ans, ce projet n'était pas à notre portée puisque notre situation financière ne le permettait pas. Le renversement de situation a donc été remarquable et montre bien la capacité du Club à se prendre en main.

Du côté de la préparation des fêtes pour le 150^{ième}. Je sais que plusieurs avancées ont été faites entre autre sur l'aspect historique de notre Club. Un rapport sera déposé sous peu et le CA intégrera les propositions du comité à sa planification pour la prochaine saison. À l'AGA de décembre, l'ensemble de la programmation vous sera présentée.

J'ai constaté une nette amélioration de la communication avec les membres grâce au travail du comité concerné. Un site web dynamique fait partie intégrale des services offerts par toute organisation moderne et il faudra continuer à soutenir et développer son offre de service.

Ce bilan partiel sera complété et présenté à l'AGA de décembre prochain et je remercie tous ceux et celles qui l'ont rendu possible par leur engagement soutenu.

Jacques S Roy,
Commodore

SOMMAIRE

Mot du Commodore.....	1
Mot du Capitaine	2
Le civisme... une foule de petites choses	2
Communiqué.....	3



Mot du Capitaine

Bonjour à tous,

La saison de navigation est déjà terminée pour la majorité d'entre nous. La générosité de la mère nature nous a permis d'en profiter abondamment. La météo a été conviviale autant pour la navigation de plaisance que pour l'exécution des travaux effectués dans le bassin. En effet, tous ont pu observer et souvent entendre les efforts déployés pour stabiliser et embellir la berge nord du bassin, ainsi que la restructuration du chemin Laliberté. Pour terminer cette phase, il ne nous reste qu'à épandre, à l'ouest du terrain dédié aux chantiers autonomes, les résidus du dragage partiel qui a été effectué simultanément.

Toutefois, nous ne devons pas oublier les règles de base de l'hivernement sécuritaire de nos bateaux. Bien supporter l'embarcation aux endroits stratégiques avec des cales appropriées afin de minimiser les stress au cours de la saison hivernale et celui provoqué par des changements de température, s'assurer de bien drainer la cale afin qu'elle soit à l'abri des effets du gel, s'assurer du drainage des conduites d'aqueduc et de refroidissement ainsi que le drainage ou l'étanchéité du cockpit de l'embarcation, s'assurer de bien débrancher l'alimentation électrique, aussi bien celle fournie par le réseau autonome 12 volts que celui de secteur 110 volts. Le respect de ces règles de base en plus de celles particulières à chaque embarcation vous assurera un hiver sans souci et un printemps sans cauchemar.

Cette année et pour les années à venir, le conseil d'administration a décidé de mettre en application le règlement qui impose une caution aux membres qui utilisent le secteur du chantier autonome. En effet, l'utilisation négligente et l'abandon régulier sur place de détritus force l'administration à réagir afin de régulariser la situation et de maintenir un niveau de propreté convenable dans ce secteur.

Denys Grondin
capitaine



Le civisme... une foule de petites choses

Depuis quelques années, notre Club a pris des mesures pour simplifier la vie de tous et réduire nos coûts croissants en matière de gestion des rebuts, vidanges, batteries mortes et huiles usées.

Force est de constater que nos membres sont à tout le moins inattentifs aux normes que nous nous devons de respecter : les normes de l'environnement voudraient que nous déposions nos batteries au même endroit que les huiles usées, soit tout près de l'aire de travail de nos employés à l'extrémité « Est » du terrain.

De même, lorsque nous utilisons un chariot pour transporter du matériel entre nos bateaux et la terre ferme, souvent ils se retrouvent parkés sur les pontons ou encore abandonnés sur le stationnement plutôt que d'être repositionnés au pied de la descente sur le ponton principal. Nos membres se plaignent que nous n'avons pas assez de chariots alors que nous avons augmenté leur nombre mais ils sont trop souvent masqués ou isolés à des mauvais endroits.

La gestion des déchets est un autre sujet qui nous navre car nous constatons qu'un certain nombre de membres s'obstinent à déposer leurs ordures dans des réceptacles prévus pour des déchets de papier en pourtour du stationnement tout près des banquettes de repos au sommet de la passerelle.

Finalement, signalons le problème des personnes qui ne récupèrent pas les « souvenirs » de leurs toutous et minous qui sont hélas trop souvent déposés négligemment sur les pontons. Pourtant, le Club fournit même les sacs pour recueillir les excréments. Faut-il croire que ces membres auraient trop vieilli pour gérer leur propre bête ?

À part ça tout est beau, tout est propre.

Bon vent et bonne route

André Huot
Udluriaq



Communiqué

Québec, le 18 septembre 2010

C'est par un beau samedi ensoleillé et légèrement venteux que plus de 100 plaisanciers de Québec et leurs membres d'équipage ont participé à des régates amicales en vue d'amasser plus de 29 000\$ lors de la 6^e édition du festival nautique. Ces passionnés de la voile qui ont mobilisé plus de 30 commanditaires au profit du Défi international des jeunes marins et de la Fondation du Centre jeunesse de Québec permettront encore une fois à des jeunes de 15 à 25 ans de réaliser leur rêve et de vivre de grandes expériences nautiques sur une yole de Bantry (embarcation traditionnelle à voile et à rame).

C'est grâce à la générosité de commanditaires majeurs comme le Port de Québec, Euronav, les Produits forestiers Béland, Maurice Brassard et fils, Volvo de Québec, Construction L.P.G, Boulet et Lemelin, l'Association maritime de Québec et de Secret Rien à cacher que plusieurs jeunes de Québec pourront profiter gratuitement d'activités de formation sur les yoles québécoises; la Sault-au-Matelot et la Dauphine. Cette somme permettra également de financer une compétition internationale à Dunkerque en France au cours de 2011. Des jeunes en difficulté du Centre jeunesse de Québec pourront y participer gratuitement.

«Nous sommes très fiers de l'implication des commanditaires et des bénévoles pour aider les jeunes», souligne le président Fernand Desgagnés, lui-même un généreux contributeur. «D'année en année, le Défi International des jeunes marins grandit grâce à l'implication des jeunes marins et des plaisanciers d'expérience», se réjouit-il.

Sur le plan des régates, l'embarcation de François Brassard, Zoé, a remporté la victoire dans la classe Dauphine, le voilier Éclipse d'Yves Dion a remporté la classe Saut-au-matelot et enfin, dans la classe Canot 19, c'est Folie Douce, du capitaine Richard Cadrin qui a remporté les honneurs. Les 26 jeunes marins présents ont quant à eux courus sur les yoles. L'équipage de la Sault-au-Matelot et son patron, Charles-Olivier Amyot, ont terminé premiers lors de la course de voile. Enfin, l'équipage de la Dauphine et son patron Guillaume Dallaire ont gagné lors du «passage race», une course de rapidité durant laquelle le patron peut utiliser, à son choix, la voile comme la rame pour se rendre à la ligne d'arrivée.

Source : Daniel Guay,
Défi international des jeunes marins, 418-265-3858

